

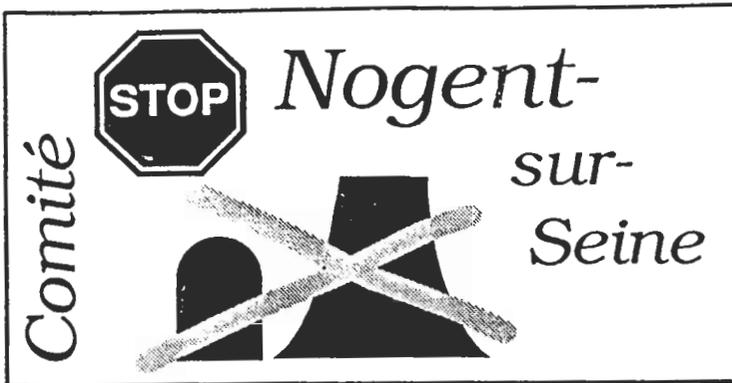
# Lettre d'information

n° 55

1er trimestre 1992

ISSN 0996-5572

5 F



c/o Nature & Progrès 14, rue des Goncourt 75011 PARIS

*" Ce n'est que quand il aura fait tomber le dernier arbre, contaminé le dernier ruisseau, pêché le dernier poisson que l'homme sera alors conscient que l'argent n'est pas comestible! "*

Indien Mohawk - 5 siècles après C.C... (Christophe Colomb).

**EDITORIAL** : La rumeur allait grossissant depuis quelques semaines. Nous en avons eu confirmation vers le 20 février : EDF entend décider au plus vite la construction de quatre nouveaux réacteurs atomiques (deux à Penly et deux à Flamanville, sur le bord de mer, le débit des fleuves étant de moins en moins capable de refroidir les réacteurs qu'on leur inflige).

Plusieurs raisons semblent pousser les nucléocrates à ce sursaut. Tout d'abord la crainte de freins du côté des instances européennes à partir de 1993 et ensuite la volonté de trouver une compensation à l'éventuelle fermeture définitive du surgénérateur Superphénix (qui serait une énorme défaite pour la folie nucléaire et qui menacerait d'entraîner des pans entiers du complexe nucléaire).

L'industrie nucléaire va en effet assez mal, même en France.

Les déchets sont peu à peu débusqués des lieux où ils avaient été relégués, le bluff financier du nucléaire s'effrite, les conséquences sanitaires des



catastrophes filtrent et l'opinion, impuissante, ne les oublie pas. Les jours d'inconscience sont finis, même s'il manque toujours la volonté publique d'achever le plus arrogant de tous les lobbies nucléaires de la planète.

Avec le gouvernement Cresson, les nucléocrates ont, comme on pouvait le craindre, les mains provisoirement libres. Ils se hâtent de mettre l'occasion à profit, en utilisant la méthode habituelle du fait accompli. Leur naturel est revenu au galop et la prétendue transparence s'est rétrécie davantage encore. Sur les moindres incidents, ils cultivent le secret. De leur point de vue, cette façon de faire n'a pas que des désavantages. Le jour où ils tenteront leur *perestroïka*, ils la manqueront, comme ceux de l'Est...

Mais il sera peut-être trop tard pour beaucoup de gens. Le mouvement antinucléaire n'a guère

été puissant en France. Et pourtant, un nouvel épisode de ce combat inégal commence. Ils ne cesseront pas si on ne les arrête pas !

## RÉUNIONS

Amis et adhérents, notre comité organise une réunion le samedi 14 mars, à 14 heures, à l'AEPP (46 rue de Vaugirard PARIS VI°, M°Luxembourg - Odéon).

Avec Monique et Raymond Sené du Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Énergie nucléaire (GSIEN), nous ferons le point sur les problèmes techniques qui affectent le l'industrie nucléaire

en France. Tous nos adhérents et sympathisants sont cordialement invités à y prendre part. Un pot sera organisé à l'issue de cette discussion.

Nous organiserons au même endroit le samedi 4 avril après-midi une séance de formation sur les énergies renouvelables, animée par Didier Hervo.

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 1991

Le comité Stop-Nogent a tenu son Assemblée générale le 23 novembre 1991. Cette date avait été annoncée dans le numéro 53 du bulletin (paru cet automne), et rappelée dans le numéro 54. En dépit d'une distribution aléatoire du courrier, certains adhérents n'ayant reçu ce bulletin que le jour même de l'A.G. ou plus tard encore, la participation a été bonne. Des membres de Stop-Civaux et de Stop-Golfecch étaient présents.

### BILAN D'ACTIVITE

L'A.G. de 1990 avait décidé divers projets, comme la tenue de séances de formation, la réalisation d'une plaquette de vulgarisation sur le nucléaire et la confection d'un dossier sur l'eau. Les résultats ont été limités. Une seule séance a eu lieu (sur les normes de radioprotection) et les dossiers sont toujours en cours de constitution.

L'activité du comité Stop-Nogent a été par ailleurs très variée : outre une présence dans diverses émissions de radio (Radio libertaire, Radio pays, France-Culture), il est intervenu abondamment à propos du fonctionnement de la centrale tout au long de l'année écoulée. Cela a commencé par les incidents de redémarrage des réacteurs en décembre 1990 - on ne sait toujours pas ce qui s'est passé lors de la mort du plongeur dans le circuit tertiaire : la prétendue "transparence" ne concerne officiellement que les zones nucléaires, primaire et secondaire - et s'est poursuivi par les difficultés de redémarrage des réacteurs dans cette période. Elles n'auraient été dues qu'à des causes anodines, et comme le service de sûreté (DSIN) a soutenu cette version, nous n'avons pas pu en savoir davantage.

Depuis, les problèmes de générateurs de vapeur seraient stabilisés : les températures moyennes du côté du primaire ont été abaissées, mais on comprend mal comment EDF s'y prend pour conserver la puissance de 1300 Mw électriques. Les explications fournies nous paraissent en tout cas peu satisfaisantes. Des informations qui nous sont parvenues récemment nous confortent dans l'idée que EDF cache quelque chose sur cette question.

### LES REJETS CHIMIQUES DE LA CENTRALE

La principale affaire de l'année 1991 a été pour nous la question des rejets chimiques en Seine. EDF avait en effet demandé qu'un nouvel arrêté préfectoral soit adopté pour élever les limites de rejet en sulfates. Nous avions même cru que cet arrêté était déjà pris au début de 1991 et lors de la réunion d'information du 4 février, le préfet de l'Aube nous avait reproché cette erreur. L'échange avec le directeur de la centrale, sans être vif, avait néanmoins été assez tendu puisque nous demandions qu'au moins les limites de rejets sur les métaux lourds soient spécifiées. EDF estimait la chose tout à fait superflue. Au cours des semaines et des mois suivants, cette question n'a fait que se préciser : une enquête hydraulique a été organisée et le comité Stop-Nogent a pu présenter une contre-argumentation face aux affirmations d'EDF. Cette contre-argumentation a été en partie reprise par diverses communes en aval, concernées par les rejets, et par les Services de la Navigation. L'effet de cette action est loin d'être négligeable, puisque cet arrêté préfectoral n'avait toujours pas été pris à la fin de l'année 1991 (au début de 1992, il semble que l'échéance soit prévue pour le printemps). Le plus étonnant, c'est que EDF a semblé embarrassée pour justifier ses rejets et sa consommation d'eau. Ce qui demeure, c'est que les condenseurs des réacteurs sont atteints par une pathologie liée au traitement chimique de l'entartrage des conduites de laiton par le calcaire présent dans la Seine. Il

s'agit d'une erreur de conception originale (EDF n'avait pas prévu que l'eau calcaire serait difficile à traiter).

### LA COMMISSION D'INFORMATION DU CONSEIL DE PARIS

En 1990, une commission d'information sur la centrale de Nogent a été mise sur pied par le Conseil de Paris. C'était la première fois qu'une instance officielle reconnaissait de fait qu'un problème concernant cette centrale pourrait avoir des conséquences pour Paris.

Cette commission s'est réunie six fois, s'est rendue une fois à la centrale et au siège du SCPRI. Son président, M. Tibéri, a refusé que ces séances soient publiques. Il a également été refusé que le conseiller vert de Paris, J.L. Vidal, se fasse accompagner par une militante de Stop-Nogent à l'occasion de la visite de la centrale (cette personne aurait pu poser d'embarrassantes questions devant les membres du conseil municipal parisien). Au moment de notre A.G., la remise du rapport de cette commission était prévue pour le 25 novembre (il s'annonçait comme totalement aligné sur les positions d'EDF, ce qui s'est vérifié). Les Verts-Paris devaient publier leur propre rapport (ce qui a eu lieu au début de mois de décembre 1991).

Le bilan de cette commission municipale, du point de vue de Stop-Nogent, est le suivant : elle a permis de faire parler du nucléaire en général et de la centrale en particulier, et d'obtenir une série de documents réclamés depuis longtemps (le Plan Particulier d'Intervention, qui s'est naturellement révélé squelettique pour ne pas dire ridicule ; le plan Orsec-rad, qui n'existerait d'ailleurs plus maintenant ; des relevés de mesures effectuées à la balise de Nandy ; le rapport de l'Académie des Sciences sur les faibles doses ; le Point Zéro de l'IPSN et deux autres réalisés après Tchernobyl).

Une balise de détection de la radioactivité sera mise en route. La question de la participation à son contrôle a été soulevée. Le critère, ce sera de savoir si cette balise échappera au contrôle du SCPRI qui prétend toujours au monopole des mesures de radioactivité et poursuit une politique constante de mensonges.

Les membres de Stop-Golfecch qui étaient présents nous ont fait part de leur expérience avec les balises de contrôle de la radioactivité. L'indépendance leur en paraît toute formelle (voir note).

L'usine des eaux d'Orly est désormais capable d'effectuer ses propres mesures de radioactivité de l'eau, mais elle refuse de livrer ses résultats en attendant le rodage des opérations. La balise de Nandy est toujours régie selon une convention entre les producteurs d'eau, l'agence de bassin et EDF. Elle est gérée par la Lyonnaise des Eaux. EDF fait en sorte que les relevés soient difficiles d'accès.

Comme on le voit, la politique de "transparence" (dont Stop-Nogent a déjà dénoncé les leurres) vise surtout à désamorcer l'opposition antinucléaire. Les autorités fournissent aussi peu de données concrètes que possible.

Cette question est importante pour nous, puisque le succès du comité Stop-Nogent a été de soulever le scandale de la balise de Nandy (qui avait enregistré en juin 1989 une augmentation significative de radioactivité dans la Seine) et d'avoir effectué des prélèvements de mousses

*NOTE : EDF et le SCPRI auraient en fait été les sources de financement des balises qui sont situées autour de la centrale de Golfecch. Quelques mois plus tard, il semble que le Conseil général du département ait pu réagir et échapper à un parrainage aussi scabreux. Le mieux est de contacter Stop-Golfecch, pour plus d'informations (Stop-Golfecch, BP 343, 47 008 Agen Cedex, France)*

aquatiques qui ont permis de mettre en évidence les mensonges d'EDF. Le rôle des laboratoires indépendants comme la CRII-rad et l'ACRO a été fondamental pour nous et pour la lutte antinucléaire en France depuis Tchernobyl.

L'activité des prélèvements demeure fondamentale pour Stop-Nogent. Elle a permis une collaboration avec des associations écologiques locales (Provins-Ecologie et les Amis de la Terre de Troyes) et reste financée par un compte spécifique, alimenté par les dons de nos adhérents et de toute personne soucieuse de la santé et de la sécurité des populations (on ne saurait trop remercier ces donateurs qui n'habitent pas seulement l'île de France ou Champagne-Ardenne, mais se trouvent un peu partout en France).

Cette activité qui avait pour but initial d'établir un Point Zéro indépendant et qui a permis de mettre EDF en difficulté à plusieurs reprises apparaît comme l'une des causes déterminantes de la baisse des rejets radioactifs en Seine. EDF se sachant surveillée hésite à se débarrasser à la légère de produits dangereux. Cette méthode a une nouvelle fois servi pour établir l'importance des rejets chimiques de la centrale de Nogent au printemps 1991. Ce genre de pression ne doit être relâché sous aucun prétexte, même si notre but demeure l'arrêt pur et simple de la centrale (et plus généralement du nucléaire).

Le compte bancaire pour ces prélèvements se monte à 7200 F, ce qui nous donne une réserve pour à peine quelques mois, le coût des analyses de la CRII-rad ayant récemment doublé. L'ACRO se trouve également en difficulté, mais sa base associative lui permettra peut-être de durer (voir note).

Globalement, le contrôle de radioactivité, qui a été le point fort de Stop-Nogent en 1989-1990, est entré dans une "phase de routine". Il est significatif qu'il ne se passe plus grand chose aujourd'hui sur ce terrain. Le rapport Tanguy de 1991 annonçait une amélioration des comptages de rejets. Le résultat apparent est que les rejets hors tritium en Seine seraient faibles. Il faudra probablement pratiquer des analyses sur les lichens et les mousses afin de vérifier d'éventuels rejets de gaz radioactifs (nos prélèvements ont toujours porté sur les effluents liquides qui laissent des traces dans certains végétaux présents dans le fleuve).

Il est clair que des autorités nous ont implicitement encouragés à effectuer des prélèvements (la haute technocratie nucléaire parle maintenant de s'accommoder de l'activité des opposants au nucléaire en la qualifiant de nécessaire "poil à gratter", expression révélatrice du mépris bureaucratique dans lequel ils nous tiennent). Pourtant, les contradictions sont fortes dans l'appareil officiel. Pour l'exploitant, cette situation est difficilement supportable. Le meilleur signe en est que le comité Stop-Nogent propose depuis un an de tenir à Nogent-sur-Seine un débat contradictoire au directeur de la centrale et que celui-ci a préféré éluder la question. Un tel débat permettrait une discussion sur la version officielle des incidents survenus dans les générateurs de vapeur et ailleurs. Ce refus d'EDF nous place dans une position plus confortable face à la population de Nogent qui, depuis deux ans environ, a changé d'attitude : elle ne nous est plus hostile comme avant. Son inquiétude est réelle. Elle est prête à écouter nos arguments.

Ces résultats sont assurément encourageants. Néanmoins, il apparaît que le comité Stop-Nogent n'a pas réussi depuis qu'il existe à toucher la population au sens large. On fait confiance aux informations que nous publions, ce qui est une agréable nouveauté, mais cela ne dé-

*Note : Quelques mois plus tard, la situation de l'ACRO s'est nettement améliorée tandis que le sort de la CRII-rad semble plus préoccupant*

bouche pas sur une mobilisation. Un signe de ces changements d'attitude : la municipalité de Nogent accepte de nous laisser utiliser une salle de réunion pour organiser une réunion publique au cours des prochains mois.

## REGIME DE NOS ACTIVITES

Toutes les associations antinucléaires semblent pour le moment rencontrer des difficultés de fonctionnement (les laboratoires indépendants de la CRII-Rad et de l'ACRO, ainsi que la *Gazette nucléaire*). Le comité Stop-Nogent est dans un état plus rassurant. Nous avons notamment réussi au cours de l'année écoulée à mieux répartir le travail. En ce sens la dérive des dernières années qui amenait un nombre de gens de plus en plus réduit à assumer des tâches de plus en plus considérables a été enrayerée. Par ailleurs, notre trésorerie est saine (avec une réserve de 11000 F environ, en dehors du compte bancaire consacré aux prélèvements) et le nombre de nos adhérents à jour de cotisation se maintient.

## ACTIVITES PARTICULIERES A PREVOIR

Hormis le maintien des prélèvements réguliers et le suivi des incidents de la centrale, nous préparons toujours la brochure de vulgarisation sur le nucléaire, nous organiserons au cours des premiers mois de 1992 une réunion sur l'industrie nucléaire la lutte antinucléaire, une réunion d'information sur les énergies renouvelables et une réunion publique à Nogent, où nous aurons au préalable distribué un tract d'information de 4 pages (voir page 7).

## RAPPORTS AVEC LES AUTRES COMITES DE SITE

Stop-Civaux et Stop-Golfech (VSDN) avaient envoyé deux adhérents chacun à notre Assemblée générale et ils ont pu nous tenir au courant de la situation dans leurs régions respectives.

A Golfech, après une baisse d'activité due au découragement qui a suivi le démarrage du premier réacteur, les antinucléaires se sont repris. Ils s'occupent, comme Stop-Nogent, de contrôler les rejets de la centrale. Un système de balises a même été mis au point. Mais il est difficile de savoir qui contrôle exactement ces balises, mises en place avec l'aval des collectivités locales. Cette situation devrait être clarifiée à bref délai. L'origine de l'iode radioactif décelé dans la Garonne, en amont de la centrale, n'a pu être jusqu'à présent découverte (la direction de la centrale connaissait l'existence de cette pollution et n'a rien dit).

Stop-Golfech a souhaité la présence de membres d'autres comités antinucléaires à son assemblée générale le 11 janvier à Agen (un membre de Stop-Nogent y a assisté).

A Civaux, après la grande activité des débuts de Stop-Civaux, surtout après septembre 1990, un net reflux est perceptible. Le démarrage du premier réacteur est prévu pour 1996-1997 (avec Chooz). Stop-Civaux propose de recréer un réseau des associations antinucléaires, sur la base de l'ancien Réseau pour un Avenir sans Nucléaire, avec la rédaction d'un bulletin régulier... Les comités de site, les associations anti-déchets, etc., pourraient y contribuer. Il a été convenu qu'une réunion aurait lieu dans la région de Poitiers au début de l'année 1992 pour voir comment cela pourrait fonctionner (depuis, la date a été fixée au 15 mars prochain). Stop-Civaux considère qu'il est important de se tenir prêt à des actions nationales.

# Réunion d'information d'EDF à Nogent-sur-Seine

La Commission locale d'information étant cette année encore incapable de fonctionner, Madame le sous-préfet de Nogent a convoqué comme l'année précédente une réunion d'information. Cette fois cependant, la réunion a été double : les associations n'ont été informées que de la seconde séance, tandis que les journalistes étaient invités à une réunion le 28 janvier.

Plus que les autres années encore, cette réunion d'information a été une simple mise en scène où les pouvoirs publics et le directeur de la centrale jouent une comédie de transparence. Le rôle semble cependant les fatiguer et ils se donnent de moins en moins la peine de faire semblant d'y croire.

La présentation du bilan de la centrale a donné lieu à un exposé en trois parties de M. Jeandron (directeur de la centrale).

## 1. Le fonctionnement de la centrale

La production pour l'année 1991 a dépassé les quantités des années précédentes (notamment parce qu'il n'y a pas eu d'incidents impliquant des arrêts prolongés). Le problème du détartrage aurait été amélioré (un arrêt du réacteur numéro un en août 1991 a servi à enlever le calcaire des aéro-réfrigérants).

L'arrêté d'autorisation de rejets liés à ce détartrage, ne suffit cependant pas pour faire fonctionner les deux réacteurs à pleine puissance. Il a donc été prévu trois types d'actions :

- une meilleure connaissance des paramètres qui influencent la formation de tartre (ce qui permet une injection plus efficace d'acide dans les circuits de refroidissement),
- une modification des matériels (des systèmes d'injection). (cela devrait aboutir en 1992 à une automatisation des systèmes d'injection et du dosage de l'acide sulfurique),
- une demande de modification des arrêtés.

Une question a été posée dans la salle pour savoir si l'installation dégageait davantage de sulfates alors que le débit de la Seine est diminué. La réponse est que l'arrêté de rejet (encore à paraître) fixera les limites de concentration dans l'eau de Seine pour les circonstances extrêmes.

EDF reconnaît avoir mal calculé l'effet du calcaire de l'eau de Seine. Il lui a fallu deux ans pour trouver la moins mauvaise solution. Sa défense, c'est qu'elle rejettera de toute façon moins de sulfates qu'il n'y en a dans certaines eaux minérales. Une station de contrôle dite à "mi-rejet" se trouve au pont de Bernière pour vérifier que la dilution a bien eu lieu dans le fleuve.

Stop-Nogent a demandé pourquoi les deux réacteurs connaissent des situations aussi différentes, alors qu'ils semblent être placés dans les mêmes conditions de fonctionnement. EDF a confirmé que les conditions de fonctionnement étaient strictement les mêmes. L'injection mal optimisée en 1988-1989 a entartré les dispositifs d'échange du réacteur numéro un et provoqué quelques dégâts (d'où l'arrêt du mois d'août), mais EDF affirme que ce serait la seule cause de différence entre l'état des deux réacteurs.

Stop-Nogent a également posé des questions sur les rejets en métaux lourds. EDF avait laissé entendre un an auparavant qu'il n'y en avait pas (en fait sa formulation était un bel exemple de mensonge par omission, puisqu'elle se contentait d'affirmer que les injections d'acide ne provoquaient pas d'apport en métal). La ligne de défense d'EDF consiste à dire qu'il s'agit d'un problème concernant la partie non nucléaire des réacteurs : les condenseurs connaissent effectivement des phénomènes d'abrasion et de corrosion, mais cela se produirait pour toute centrale thermique refroidie à l'eau de Seine. Les nouvelles autorisations permettraient des rejets en cuivre et zinc accrus (les tubes du condenseur sont en laiton, formé de deux tiers de cuivre et d'un tiers de zinc). Au lieu de 20 Kg en cuivre et 10 Kg en zinc, on passerait, en pointe, à 37 kg de cuivre par jour. Mais en moyenne ces rejets ne devraient pas changer.

Les rejets seront calculés pour demeurer très en dessous des

limites de potabilité. EDF ne peut pas dire quand il faudra changer les tubes du condenseur. Il n'y aurait pas d'usure généralisée, mais quand ils seront remplacés, ce sera par des tubes en inox.

Stop-Nogent a demandé s'il y avait des analyses séparées des rejets d'eau pour chaque réacteur, mais a obtenu une réponse à la fois négative et évasive (si les conditions de fonctionnement des deux réacteurs sont identiques, il ne devrait y avoir aucune différence entre les rejets, mais il est étonnant qu'EDF ne l'ait pas vérifié). EDF surveillerait de très près toute fissuration des tubes du condenseur, même en cours de fonctionnement (les impuretés chimiques seraient aisément détectables, à la différence des boues métalliques qui étaient apparues dans les générateurs de vapeur en 1988-1989). Le directeur de la centrale s'est d'ailleurs déclaré incapable d'expliquer aujourd'hui encore l'origine des boues métalliques. Il affirme qu'elles ne sont pas réapparues depuis le lessivage des générateurs de vapeur et les impute à des erreurs de construction (dans notre prochain bulletin, nous serons en mesure de présenter des documents montrant que ce problème n'est peut-être pas si mystérieux et qu'il était connu depuis fort longtemps... à l'Est).

## 2. Les rejets

EDF se flatte d'avoir notablement diminué les déchets de ses centrales depuis deux ans (leur trace dans les mousses de la Seine avait permis à Stop-Nogent de faire d'intéressantes déductions sur les étranges processus physico-chimiques qui se produisaient dans l'installation et d'attirer l'attention du public).

Si on peut se demander pourquoi EDF agit si tard, nous ne pouvons nous plaindre de cette diminution des rejets, qui ne peut qu'aller dans le sens de la protection de la santé publique. EDF affirme également qu'on a beaucoup exagéré le problème des quantités d'eau prélevées en Seine (la centrale a besoin d'un refroidissement même quand elle est à l'arrêt, il serait donc erroné de rapporter sa consommation d'eau au nombre de jours de fonctionnement). Quand Stop-Nogent a fait remarquer que les quantités évaporées correspondaient bien aux jours de fonctionnement, le directeur de la centrale s'est retranché derrière le fait qu'on mesure ces volumes d'eau à 10 % près et que les conditions climatiques (notamment le degré d'humidité de l'air) peuvent provoquer des variations importantes, sans rapport avec le fonctionnement de la centrale. M. Jeandron a tenu à conclure que tout était prévu pour éviter un accident grave ou en réduire les conséquences (il ne semble pas s'être rendu compte que la nuance détruisait la proposition initiale).

## 3. Sur le chapitre socio-économique

L'exposé a porté sur la situation du personnel et "l'impact sur la région". Il y a peu de choses à en dire. Les embauches de personnel dans la région paraissent cependant bien rares aux yeux de la population, mais ce fait n'a pas été mentionné dans la réunion.

Des questions diverses ont suivi : comme la baisse de radioactivité rejetée traduit surtout une baisse des produits de fission (notamment du césium 137), Stop-Nogent a demandé s'il fallait y voir un signe de comportement amélioré des gaines du combustible. EDF a confirmé cette observation, en précisant que leur modèle avait été changé. Le traitement des générateurs de vapeur n'explique pas cette diminution (ils ne fuyaient pas de façon significative). L'effet majeur revient à une diminution du volume d'eau radioactive à retraiter (?).

Stop-Nogent a ensuite fait remarquer que l'incident du 7 août 1991 (baisse de concentration en bore sur le réacteur n°2 alors qu'il était à l'arrêt) n'avait pas été signalé sur le numéro vert d'information du public. On a alors pu entendre les gens d'EDF affirmer que ce téléphone vert était fait pour rassurer la population et qu'il n'informait donc que sur les incidents visibles.

Stop-Nogent a voulu savoir comment EDF parvenait à maintenir la puissance des réacteurs à 1300 Mw alors que la température moyenne du côté primaire semble avoir baissé. EDF affirme que l'échange de chaleur entre primaire et secondaire n'a pas varié (l'enjeu d'une telle question est de savoir si EDF a augmenté le débit du circuit primaire, ce qui pourrait conduire à de très dangereuses vibrations dans cette partie très sensible du primaire). La vapeur du circuit secondaire serait en conséquence plus froide, mais le débit en aurait été augmenté par une ouverture des soupapes d'admission des turbines, ce qui autorise une puissance électrique inchangée au niveau des turbines. Telle est en tout cas la version que soutient fermement EDF. Les seules vibrations du côté du primaire ne se produisent officiellement que sur les circuits d'injection de sécurité (qui débitent dans le circuit primaire). Ceux-ci ont été rigidifiés pour éviter une entrée en résonance.

Enfin, nous nous sommes adressés au représentant de l'autorité publique pour savoir si la multiplication des simulations d'accident près des sites nucléaires d'EDF (en décembre à Golfech, en janvier à Tricastin et en février à Nogent-sur-Seine) ne signifiait pas qu'on se prépare à l'accident grave, qui pourrait atteindre Paris. Mme le sous-préfet a vigoureusement démenti que les pouvoirs publics aient fourni des instructions dans le sens d'une préparation à l'accident grave. Elle a réaffirmé la thèse selon laquelle un accident à Nogent ne concernerait pas la ville de Paris (cela constitue un retour à la propagande d'EDF des années 1986-1989). Elle a expliqué que les pouvoirs publics, en concertation avec la direction de la centrale, avaient

eu beau chercher, ils n'avaient pas réussi à trouver la moindre séquence d'accident pouvant prendre une ampleur mettant en danger Paris. Nous lui avons aussitôt fait part de notre scepticisme en lui signalant une telle séquence d'accident (rupture de plusieurs tubes de générateurs de vapeur qui rendraient le réacteur incontrôlable). M. Jeandron est aussitôt intervenu pour expliquer qu'un tel accident de rupture de tubes était prévu et qu'on entraînait les opérateurs à y faire face.

Un des derniers points abordés a concerné l'assistance que la centrale de Nogent-sur-Seine est censée fournir à celle de Bohunice en Slovaquie. Il s'agit en fait de réacteurs à eau pressurisée mais de type soviétique (dont deux très anciens et très dangereux). Stop-Nogent s'est étonné que EDF perde ainsi son temps à tenter de maintenir en fonctionnement coûte que coûte des réacteurs d'un type que les autorités allemandes ont préféré fermer en Allemagne de l'Est. Ces réacteurs menacent de plus des villes comme Bratislava (en Slovaquie) ou Vienne (en Autriche). Ce dernier pays a d'ailleurs proposé de fournir gratuitement de l'électricité pour obtenir la fermeture de cette centrale.

Stop-Nogent a insisté sur le fait qu'avec les normes pourtant insuffisantes d'utilisation de l'énergie qui ont cours dans les pays occidentaux, les pays de l'Est pourraient se passer totalement du nucléaire. L'aide devrait donc porter non sur une assistance délicate s'efforçant de maintenir en marche des réacteurs d'un type archaïque et différent de ce qui est connu en Europe occidentale, mais sur le développement d'une utilisation moins irrationnelle de l'énergie.

Comité Stop-Nogent-sur-Seine Paris, le lundi 3 février 1992  
Communiqué de Presse

### C.L.I. fantôme

*Comme l'année précédente, la défunte Commission Locale d'Information du site E.D.F. de Nogent-sur-Seine s'est vu substituer une réunion d'information, convoquée à l'initiative de Madame le sous-préfet, pour une présentation du bilan annuel de l'exploitant de la centrale nucléaire.*

*Cette année, cette réunion a cependant été divisée en deux séances, l'une avec les journalistes le 28 janvier et l'autre avec les associations et quelques élus locaux le 31 janvier.*

*EDF, qui affirme avoir obtenu un répit depuis deux ans sur les questions de sécurité, tenait apparemment à minimiser le rôle de Stop-Nogent, dont l'action a obtenu des succès sur deux points : les rejets radioactifs en Seine ont été nettement diminués depuis deux ans (nos contrôles en avaient montré l'importance et la signification) et la demande d'autorisation de rejets chimiques de la centrale a été retardée à la suite des objections que nous avons faites et qui ont été reprises par divers services et communes au moment de l'enquête hydraulique...*

*Vendredi dernier, c'est donc devant une salle presque vide que E.D.F. a exposé son bilan. Le désaccord reste total entre le comité Stop-Nogent et l'exploitant nucléaire sur divers points importants de sûreté de l'installation, et sur les rejets en métaux lourds consécutifs à la dégradation des tubes en laiton des condenseurs de vapeur.*

*Le comité Stop-Nogent continue son activité de sensibilisation de la population aux risques du nucléaire et propose un débat à Nogent-sur-Seine, contradictoire avec la direction de la centrale, si celle-ci accepte d'en prendre le risque. Mme Lenfant-Leglu, adjointe au maire, assure qu'il n'y a aucune difficulté pour qu'une salle soit mise à notre disposition.*

*Dans le numéro précédent de la lettre de Stop-Nogent, nous avons publié une lettre où nous demandions à la direction de la centrale de nous indiquer ce qu'elle avait entrepris à Nogent pour remédier aux problèmes rencontrés sur les piquages d'instrumentation des circuits de sauvegarde des réacteurs à eau pressurisée 1300 Mw. La direction de la centrale nous a adressé le courrier que nous reproduisons ci-dessous (il montre qu'il s'agit d'une affaire à suivre).*

EDF, Nogent, le 25 novembre 1991  
Service de la production thermique, G.R.P.T. Région parisienne  
Centrale de Nogent-sur-Seine, Le chef de centrale, M. Jeandron

au Comité Stop-Nogent, 14 rue des Goncourt, 75014 Paris

Messieurs,

Comme suite à votre courrier du 18 octobre 1991 concernant les piquages d'instrumentation des circuits de sauvegarde du palier REP 1300 Mw, je vous prie de trouver, ci-dessous, les informations souhaitées.

- Il faut d'abord rappeler que les investigations concernent les soudures des prises de pression des circuits de sauvegarde du réacteur et non les tuyauteries principales de ces circuits ; les prises de pression sont soudées à la surface des tuyauteries.

- Suite à la découverte fin juin 1991 de soudures défectueuses dans une centrale 1300 Mw, l'ensemble des circuits de refroidissement des réacteurs 1300 a été vérifié. Un seul défaut a été constaté à Nogent-sur-Seine sur un piquage d'un circuit d'injection de sécurité moyenne pression de l'Unité n°2. La réparation a été aussitôt réalisée le 29 juin 1991. L'information en a été donnée dans notre communiqué à la presse du 2 juillet 1991.

- La cause de ce défaut est imputable à un phénomène vibratoire en limite de soudure.

- La mesure palliative consiste à la mise en place de dispositifs anti-vibratoires constitués de deux demi-colliers serrés sur la tuyauterie principale des portions de circuits concernés.

- Au niveau de Parc, la solution palliative a été mise au point en fonction du recensement des défauts et de l'adaptation du procédé de colliers anti-vibratoires aux défauts trouvés. Cette solution, qualifiée après essai, a été mise en oeuvre aussitôt.

- A Nogent les colliers anti-vibratoire ont été posés :

- mi-juillet pour les tranches 1 et 2 sur les piquages d'instrumentation des circuits basse pression

- fin août pour la tranche 1 et début septembre pour la tranche 2 sur les piquages d'instrumentation des circuits moyenne pression. A noter qu'à ces dates la tranche 1 était en arrêt programmé pour entretien des circuits réfrigérant atmosphérique et la tranche 2 en arrêt pour renouvellement de combustible.

Vous souhaitant bonne réception de ces précisions, je vous prie d'agréer, Messieurs, mes meilleures salutations.

## REUNIONS SUR TCHERNOBYL EN BANLIEUE PARISIENNE

**A**u printemps 1991, deux maires communistes, MM Brard et Vergniaud (respectivement de Montreuil et de Sevrans, en banlieue parisienne) avaient effectué un voyage en Ukraine, dans la région de Tchernobyl. A leur retour, ils avaient fait des déclarations à la presse, que l'AFP avait reprises dans une dépêche du 8 avril 1991. On pouvait notamment y lire que M. Brard avait réclamé "toute la clarté" sur le nucléaire en France à travers "un vrai débat que l'Etat et l'EDF refusent". Selon lui, EDF négociait "dans le plus grand secret" des contrats avec des pays étrangers pour la livraison d'électricité. Il présentait aussi le site de Tchernobyl comme un "terrain d'expérimentation exceptionnel pour le monde entier". M. Vergniaud avait pour sa part appelé à un contrôle international : "On ne peut pas laisser aux savants d'un seul pays la maîtrise du nucléaire".

Ces deux maires ont invité à leur tour en France des spécialistes du nucléaire et des membres du Parlement ukrainien. Y. Valénia, député du Parti de la Renovation d'Ukraine, Y. Kostenko, vice-président de la commission écologique du Parlement ukrainien, Y. Koutlakhmedov (biologiste) sont venus et ont participé à une réunion publique dans chacune des deux communes les 9 et 11 décembre 1991 (M. Oumanets, directeur de la centrale de Tchernobyl était annoncé, mais il n'est pas venu). Jean-François Bernard, adjoint à la Communication à EDF était également présent à la tribune. Il s'agit d'une vieille connaissance pour nous, Stop-Nogent, puisqu'il dirigea les travaux de construction de la centrale de Nogent dans les années 1980.

**C**es réunions ont d'abord permis d'apprendre que le Parlement ukrainien avait décidé, outre la fermeture de la centrale de Tchernobyl pour 1993 (deux réacteurs fonctionnent encore), un moratoire de tout projet et de toute construction de centrale pour les cinq ans à venir. Cela pose naturellement le problème de la capacité de ce Parlement à faire appliquer ses votes, mais il n'a pas été possible de savoir où en étaient exactement les structures de l'ancien appareil du ministère de l'Energie de l'URSS. Comment fonctionnent par exemple les autorités du contrôle de la sûreté ?

Cinq centrales se trouvent en Ukraine, mais la population est de plus en plus hostile au nucléaire. La centrale de Smolensk, du même type que Tchernobyl est située en Russie, mais aux sources du Dniepr, principal fleuve d'Ukraine, où 30 à 35 millions de personnes puisent leur eau. Elle représente une menace considérable.

**I**. Valénia et Y. Kostenko ont été les plus véhéments dans la condamnation de l'ancien régime de l'URSS : sa désintégration est à leurs yeux pour une bonne part imputable à la catastrophe de Tchernobyl. Cet accident industriel est sans équivalent dans l'histoire humaine. On ne peut comparer ses effets qu'à ceux d'une guerre nucléaire. Il est difficile de fournir un bilan financier, mais l'ordre de grandeur de la catastrophe pourrait être de 200 à 250 milliards de roubles au moins. Le fardeau économique est à peu près insupportable par un seul pays. Cette catastrophe, produit du système totalitaire communiste, a beaucoup compté dans la prise de conscience nationale ukrainienne. Aux yeux

des Ukrainiens, aucun autre pays que l'URSS n'a permis la construction de réacteurs aussi dangereux. Aucun régime n'aurait cherché à cacher la vérité aussi longtemps (NdR : on peut noter que là, les visiteurs ukrainiens sous-estiment complètement l'ampleur du mensonge nucléaire dans un pays comme la France).

**J.** F. Bernard a tenu à souligner la différence entre les centrales de type Tchernobyl et les centrales françaises.

Lors du débat avec la salle à Sevrans, il a été possible de demander aux visiteurs ce qu'ils pensaient de Pellerin et de l'Agence Internationale de l'Energie atomique. Leur jugement était évidemment fort négatif. Ils ont critiqué le scandaleux rapport fourni au printemps 1991 par cette agence sur les conséquences sanitaires de la catastrophe (seul Y. Koutlakhmedov a trouvé quelque circonstance atténuante à l'AIEA : le travail fourni sur les données aurait été correct, mais ces données venaient de Moscou...).

Le plus savoureux fut ce soir-là la défense laborieuse de Pellerin (responsable inamovible de la protection radiologique en France), qu'un Bernard rougissant s'évertua à présenter. On a pu constater à cette occasion toute la hargne que ces nucléocrates portent au laboratoire de la CRII-rad qui a démasqué à plusieurs reprises les mensonges du service de Pellerin, le SCPRI.

**L**e maire de Sevrans a défendu le maintien de l'énergie nucléaire en France, en avançant l'importance des investissements déjà réalisés (mais il a critiqué la politique qui a produit le tout-nucléaire et succédé au tout-charbon d'autrefois). Un élu de Tremblay-en-France a fait remarquer qu'en cas d'accident à Nogent-sur-Seine, les élus municipaux étaient dépourvus de toute information (le maire de Sevrans a justifié (!) la chose en expliquant que ce serait alors à la Protection civile d'agir et non aux élus municipaux...). J.F. Bernard, pour information du maire, a tenu à préciser qu'on ne parle plus de "plan Orsec-rad" mais d'un Plan d'Urgence et d'Intervention et d'un Plan Particulier d'Intervention (dont la mise en oeuvre dépend du préfet du département).

**A** Montreuil, I. Valénia a expliqué que la plus grande part de la catastrophe de Tchernobyl était encore à venir. La cause majeure de l'accident est venue de défauts de conception dans le réacteur. Les problèmes techniques continuent avec le sarcophage. Koutlakhmedov a précisé que les principaux radioéléments dispersés sur des zones importantes étaient du césium, du strontium et du plutonium. Il y a besoin d'une coopération scientifique internationale.

Youri Kostenko a voulu souligner toute l'ampleur de la catastrophe : 46 % du territoire ukrainien a été contaminé, 12 % des territoires agricoles sont hors service, ainsi que 24 % des forêts.

Ivan Valénia considère que la seule position honnête est de demander la fermeture de tous les RBMK (réacteurs de type Tchernobyl), qui sont rassemblés en Russie et en Ukraine.

Le problème des régions victimes des retombées ne concerne pas seulement l'aide humanitaire immédiate (médicaments, produits alimentaires non contaminés, etc.), mais davantage encore l'aide à long terme. C'est l'humanité tout entière qui doit étudier les conséquences à long terme : nous sommes devenus les otages du nucléaire civil.

L'état des évacuations en Ukraine est le suivant :

- en 1986, 90 784 personnes de 96 localités,
- en 1990, 7543 personnes,
- en 1991, 13 724 personnes.

Plus de 50 000 personnes vivent encore sur des territoires contaminés par le césium (entre 5 et 15 curies au kilomètre carré). Il faudrait que ceux-ci soient évacués

en 1992. Mais les évacuations ne sont pas non plus une solution, selon M. Koutlakhmedov : la taille des territoires contaminés est si grande qu'il faudrait trouver un moyen de régler le problème. Les visiteurs ont à nouveau critiqué le rôle de l'Agence Internationale pour l'Energie atomique.

Enfin, M. Brard, maire de Montreuil et organisateur de la réunion, a répondu à une question concernant une de ses déclarations à la presse au printemps 1991 : Jean-François Bernard n'a pu que confirmer l'existence de contrats léonins passés notamment avec l'Italie, qui obligent EDF à fournir du courant jusqu'au-delà de l'an 2000, sous peine de très fortes pénalités.

ci-dessous figure un tract distribué par Stop-Nogent après la réunion de Montreuil

## QUELLE SOLIDARITE AVEC LES VICTIMES DE TCHERNOBYL ?

S'il est un aspect particulièrement scandaleux de la catastrophe de Tchernobyl, c'est la manière dont le désastre sanitaire est dissimulé au reste du monde. La mauvaise foi de toutes les autorités, nucléaires et politiques dans tous les pays, va si loin que les fonds transmis pour soulager les victimes sont le plus souvent détournés au profit du complexe nucléaire, c'est-à-dire vers les responsables du drame !

Il arrive que les populations réagissent ouvertement contre ces détournements, notamment par des grèves de la faim (comme à l'hôpital de Lougansk, en janvier 1991), mais les médias occidentaux font silence là-dessus. Et les protestations se perdent dans le désert d'une indifférence organisée.

C'est pourquoi, si on veut aider ces victimes, il convient de ne s'adresser à aucun organisme officiel ("soviétique", international ou français), mais aux organisations non-gouvernementales indépendantes et aux individus dont une liste figure ci-dessous. Là au moins, l'aide fournie a quelque chance d'atteindre son but...

**Zeleny Dopomoga ("Aide verte")**, Natalia Karpan, Secrétaire internationale, Posticheva ul. 13, kv. 16, Kiev-1, 252001, Ukraine, URSS (tél. : 007-044-2256473, fax : 007-044-2286992)

**MAMA 1986**, organisation créée à Kiev à l'initiative de "Zeleny Svit" (Monde vert), pour rassembler les mères dont les enfants sont nés et grandissent à Kiev. Son but est de créer les conditions d'une survie de ces enfants à l'aide d'une nourriture riche, d'une thérapie vitaminique et d'une assistance médicale. Leur adresse : Boîte postale 64, Kiev-60, 252060, Ukraine, URSS ; fax : 007-044-4403017

**Pripyat** (nom de l'union biélorusse des "liquidateurs"), contact : Serge Boïko ou

Anatoly Borovski, Boîte Postale 181, MINSK, 220116, Biélorussie, URSS ; tél. : 71 3858 et 62 3105

**Front populaire biélorusse** : cette organisation possède un compte bancaire à Berlin. L'argent peut être envoyé directement à : Sparkasse der Stadt Berlin West, Kto-Nr : 640019162 (Bl. 2 10050000).

**Union écologique biélorusse**, Lenine ul. 15 a, Minsk, 220030, Biélorussie, URSS

**Union Tchernobyl** : cette organisation est la plus vaste (plus d'un million de membres) et s'occupe des conséquences de Tchernobyl. On peut joindre ce groupe par : Peter Grimm, président du comité Tchernobyl d'Estonie et membre du Présidium de l'Union Tchernobyl, s/c Ain Pajumäe, Suur-Laagri 16-8, Tallinn 200 004, Estonie, URSS, tél. / 532 972

Hors des républiques qui composaient l'ancienne "Union soviétique", on trouve :

**BUND** (Association pour l'Environnement et la Protection de la Nature, RFA). Cette association collecte des équipements médicaux, de la nourriture et des matériaux de construction Adresse : Erbprinzstr. 18, D-7800 Freiburg, RFA

**SOS Tchernobyl** (Suède) : une association à buts non lucratifs, créée pour aider les enfants souffrant des conséquences de la catastrophe. Il s'agit de leur procurer de la nourriture saine et des soins. SOS Tchernobyl préfère ne pas envoyer d'argent. Contact : SOS-Tchernobyl, s/c Palmaer, Dalbobranten 35, 5 tr, S-123 53 Farsta, Suède. N° de compte : 5715-6564.

(ces adresses sont extraites du bulletin de Wise, P.O. Box 18185, 1001 ZB Amsterdam)

Le comité Stop-Nogent, malgré son souci des dossiers bien étudiés, n'est pas un groupe de contre-experts. C'est un comité agissant, dont le premier objectif demeure la fermeture définitive de la centrale de Nogent-sur-Seine.

C'est pour cette raison que nous avons distribué le 8 février 1992 un tract d'information de quatre pages à Nogent, avec l'aide et le soutien de Provis-Ecologie et du groupe des Amis de la Terre de Troyes, pour rappeler qu'une catastrophe atomique est toujours possible avec cette centrale. La population a bien accueilli cette initiative (par des adhésions notamment). D'autres actions de ce style suivront.

Ironie du sort, le réacteur n°1 connaissait à partir du 7 février d'étranges fuites sur un "circuit de purge" des générateurs de vapeur. Et le "téléphone vert" de la centrale était comme par hasard en dérangement. Les agents EDF qui se trouvaient d'astreinte déclaraient ne pas savoir ce qui se passait et attribuaient le mutisme du téléphone vert au service des télécommunications...

### GRAM : L'ESPOIR QUI VIENT DU FROID

Il y a deux ans, les Réalités de l'Ecologie se faisaient l'écho d'un dossier paru dans l'excellent New Scientist vantant les mérites, entre autres, d'un réfrigérateur danois, le GRAM LER, champion mondial en matière de sobriété énergétique : 0,24 Kwh par 24 h contre 1 à 2 Kwh pour un appareil ordinaire !

Un remplacement total du parc français par ce standard permettrait de se passer de l'équivalent de deux tranches nucléaires !

Un électroménagiste écolo, Gérard Nallet, apprenant l'existence de ce "frigo" miracle, se mit en casse et propose aujourd'hui le fruit de sa quête, le GRAM LER 200 litres, dont les visiteurs du salon "Vivre et travailler autrement" ont pu admirer la beauté simple. Il en coûte 3690 F TTC pour s'assurer les services de ce danois peu vorace.

Un GRAM de plus, c'est du nucléaire en moins. Pour briser la glace, il vous suffit de prendre contact avec Gérard Nallet, Le Bois, 86190 Béruges-Tel : 49 53 33 07 - Fax : 49 53 61 93. D. HERVO

## NOUVELLES DIVERSES

### INITIATIVE ESPAGNOLE

*Nous avons signalé la tentative de référendum d'initiative populaire en Espagne pour en finir avec l'industrie nucléaire. Voici ce que cela a donné d'après WISE Amsterdam n°354 (du 14/06/91).*

Le 27 septembre 1990, les groupes écologistes espagnols ont lancé l'Initiative législative populaire. S'ils avaient pu rassembler suffisamment de signatures, cette initiative leur aurait donné le droit de demander une discussion au Parlement espagnol sur un projet de loi spécifiant l'abandon de l'énergie nucléaire (aussi bien sur le territoire national que pour les importations).

Il fallait 500 000 signatures. Mais le 30 mai, date limite légale, il n'y en avait que 460 000. Les écologistes veulent faire appel, du fait des irrégularités dans la délivrance des formulaires de la pétition, irrégularités qui ont conduit à des retards.

Contact : Comision Promotora de la Iniciativa Legislativa Popular Antinuclear, Campomanes 13, 28013, Madrid, Espagne, tél : 34-1-541 1071; fax: 571 7108.

"Diez razones para vivir sin nucleares" (Espagne), mars-juin 1991

### ISTRES

*Les occasions de victoires pour les antinucléaires ont été suffisamment rares pour qu'on apprécie la confirmation du succès remporté à Istres en 1989.*

Dans *Le Monde* du 23 janvier 1992, on peut lire que les opposants à un projet de stockage de matières radioactive ont obtenu gain de cause.

Dans un arrêt rendu le 21 janvier, la cour administrative d'appel de Lyon a en effet confirmé un jugement du tribunal administratif de Marseille du 19 octobre 1989, annulant un arrêté du préfet des Bouches du Rhône, en date du 29/07/88. La Cogéma ne pourra finalement pas stocker à Istres des déchets nucléaires. Ce projet avait été annoncé en septembre 1987. Il consistait à entreposer pour 20 ans 280 000 tonnes de sesquioxyle d'uranium enrichi (U3O8) issu de la défluoruration de l'hexafluorure d'uranium appauvri en isotope 235.

Un comité local, la CSMR, soutenu par les verts et les élus de 9 communes de l'ouest de l'étang de Berre, s'était opposé dès le début. On avait particulièrement dénoncé les risques de pollution de la nappe phréatique de la Crau, seule ressource en eau potable pour 200 000 habitants. Elle avait organisé en mai 1988 un référendum populaire au cours duquel 6000 personnes s'étaient prononcées contre le stockage. Ses adhérents s'étaient ensuite opposés physiquement à l'arrivée des premiers conteneurs en s'enchaînant sur la voie ferrée.

Le tribunal administratif de Marseille et la cour administrative d'appel de Lyon ont notamment jugé "insuffisante" l'étude des dangers liés aux situations accidentelles. La CSMR a pressé le maire d'Istres de "faire face à ses responsabi-

tés". Elle lui demande de modifier le POS de la commune et de définir un périmètre de protection d'une station de pompage située à moins de 200 mètres du lieu de stockage, afin "d'empêcher la Cogéma de présenter un nouveau projet".

### TCHERNOBYL

*L'industrie et les autorités françaises sont étrangement liées à la question de l'après-Tchernobyl, comme le montrent les nouvelles suivantes.*

Dans *Libération* du 16 janvier 1992, on apprend que des morceaux du cœur nucléaire de Tchernobyl viennent d'arriver en France, pour la première fois. L'IPSN a reçu 12 fragments (pour un poids total de 50 grammes), pour les analyser au centre de Saclay. Cela devrait permettre de mieux comprendre comment s'est déroulé l'accident. Le coût du programme d'analyse est évalué à 2,5 millions de francs.

D'après le journal allemand *Die Tageszeitung* du 29 janvier 1992, qui se réfère à une dépêche de l'AFP, l'entreprise française Bouygues va construire un deuxième sarcophage autour du réacteur qui a explosé (la nouvelle vient en fait de l'agence Tass). Le projet sera présenté dans un an et les travaux prendraient ensuite deux ans. Des spécialistes de Bouygues auraient, toujours selon Tass, inspecté le réacteur. Des spécialistes ukrainiens et français doivent diriger ensemble le projet qui sera contrôlé par un nouveau centre de l'Académie des Sciences ukrainienne.

M. Oumanets (le directeur de la centrale) avait déclaré en 1986 que le premier sarcophage durerait 30 ans.

*La propagande mensongère sur la faiblesse des conséquences sanitaires de la catastrophe se poursuit. Mais il se pourrait qu'elle rencontre quelques difficultés avec un livre écrit par V. Tchernoussenko, qui se présente comme l'un des scientifiques ayant supervisé les vains travaux de "décontamination" dans la zone interdite. Les références en sont : "Chernobyl - Insight from the Inside", Springer Verlag, Berlin, Heidelberg, New York, 396 pages (68 marks). On peut le commander à Paris (cela revient à environ 300 F). Le plus intéressant, c'est que l'Agence de Vienne s'est senti obligée, par la parution de ce livre, à publier une déclaration, reprise par l'AFP le 28 janvier 1992 :*

### Titre AIEA Tchernobyl

L'AIEA admet les lacunes de ses études sur Tchernobyl- VIENNE, 28 jan 92

L'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) a pour la première fois indirectement admis les lacunes de ses études précédentes sur la catastrophe

de la centrale nucléaire soviétique de Tchernobyl en 1986.

Texte : "Il serait certes souhaitable de mener une étude supplémentaire sur les personnes qui ont été évacuées de cette zone et sur celles qui ont participé aux travaux de secours et d'assainissement", a souligné l'AIEA dans un communiqué publié mardi à Vienne. "La santé de ces personnes nécessite certainement une surveillance systématique". L'AIEA avait publié en mai dernier un rapport controversé sur la santé des personnes vivant toujours dans cette région, en concluant que les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl ont été surestimées. L'agence atomique avait été accusée par l'organisation internationale Greenpeace d'avoir exclu de son examen les 100.000 victimes évacuées d'une zone de 30 km autour de Tchernobyl ainsi que les 600.000 ouvriers et soldats qui y ont effectué des travaux de secours, soit "700.000 personnes hautement irradiées", selon Greenpeace. Le communiqué publié mardi par l'AIEA visait à démentir de nouvelles accusations selon lesquelles l'agence a été "instrument d'une tentative de minimiser la gravité et les conséquences de l'accident de Tchernobyl". Ces allégations, faites par un physicien atomique ukrainien, Vladimir Tchernoussenko, ont été publiées lundi dans l'hebdomadaire allemand "Spiegel". Selon l'AIEA, les reproches de M. Tchernoussenko, sont "infondés".

### EGAREMENTS RADIOACTIFS

Le SCPRI a publié le 20 février 1992, un avis de perte d'une source radioactive :

DECLARATION DE PERTE D'UNE SOURCE DE STRONTIUM 90 de 100 MILLICURIES (4GBq) par la société FAG Sarcelles (95) entre son siège et le CEN-SACLAY. Vérifications en cours.

La source, logée dans un étui de plomb d'environ 250 gr, est un cylindre de métal numéroté 2286-90SR de 1 cm sur 1,5 cm de diamètre. Elle ne présente de danger que si on s'en approche à moins d'1 m ou si on la ramasse. En conséquence le SCPRI recommande jusqu'à nouvel ordre, notamment pour les enfants, de ne toucher ou porter à la bouche aucun objet de cette apparence.

En cas de découverte, avertir immédiatement les services de la sous-préfecture de MONTMORENCY au Tél.:(1) 39.84.92.01.

*Comme on le voit, l'insécurité nucléaire est partout.*

*Le texte reproduit ci-dessous est tiré du Rem, bulletin envoyé aux adhérents de la CRII-rad. On y trouve un résumé de la question des "seuils d'exemption" que l'on nous prépare et qui pourrait constituer un nouvel épisode, difficile, de la lutte contre les déchets nucléaires.*

## UN PROJET QUI TOMBE À PIC !

- Que faire des millions de tonnes de déchets radioactifs que va progressivement engendrer le démantèlement des installations nucléaires?
- Comment blanchir les industriels (pris en flagrant délit d'illégalité sur plus d'une vingtaine de sites) et les autorités de contrôle (convaincues d'incompétence) ?
- Comment échapper aux affrontements avec les populations sur la question des centres de stockage ?

**Un projet de loi est sur le point d'autoriser la dissémination et le recyclage des déchets dits faiblement radioactifs.**

Plusieurs centrales nucléaires ont déjà été arrêtées. Dans les prochaines années, c'est l'ensemble du parc électronucléaire qui devra être renouvelé. Que faire de ces millions de tonnes de déchets radioactifs ?

### Les seuils d'exemption ou comment « supprimer » la radioactivité

Les seuils d'exemption fixent une limite au-dessous de laquelle on ne parlera plus de substances radioactives. Les « experts » ont déjà fait leurs calculs. La commission Desgraupes propose des limites de 10.000, voire 20.000 becquerels par kilo ! Tous les déchets radioactifs dont la contamination sera inférieure à ces valeurs pourront être remis sans restriction dans le domaine public : au regard de la loi, ils ne seront plus contaminés.

« Remis sans restriction dans le domaine public », cela veut dire que vous serez demain confronté, dans votre environnement quotidien à des produits dont, jusqu'à ce jour, la loi s'efforçait de vous protéger. Les déchets radioactifs exemptés seront orientés différemment selon qu'ils sont ou non valorisables : les déchets radioactifs non récupérables seront disséminés dans la nature, directement ou par l'intermédiaire de décharges conventionnelles, objets anonymes parmi nos ordures ménagères. Les déchets qui présentent un intérêt économique, les ferrailles par exemple, seront fondus et réintégrés dans les circuits commerciaux.

### Des limites...illimitées

Les déchets faiblement radioactifs seront soustraits à tout contrôle **quelle que soit leur quantité**. L'industriel pourra rejeter dans l'environnement autant de déchets contaminés qu'il le souhaite pourvu que leur contamination soit inférieure au seuil d'exemption. Les limites d'activité totale sont en effet supprimées. Les pouvoirs publics se dessaisissent ainsi de tout contrôle sur la quantité de radioactivité qui sera rejetée chaque année sur le territoire français ou recyclée dans nos produits manufacturés.

« *Mais il n'y a pas véritablement dilution de la radioactivité*, nous a expliqué un responsable, *puisque la majeure partie de la contamination sera toujours envoyée vers les centres de stockage. Seuls quelques pour cent seront remis en circulation.* » Quelques pour cent, peut-être, mais **jusqu'à présent ces quelques pour cent n'avaient pas le droit de se retrouver dans notre environnement**. Et quelques pour cent, quand on considère les quantités mises en oeuvre par le démantèlement d'une centrale nucléaire et le nombre de centrales à démanteler, ... c'est colossal.

Tiré du « REM », bulletin d'info de la CRII-RAD n°12

La CRII-RAD a lancé une pétition contre ce projet, vous la trouverez jointe au présent bulletin, à retourner d'urgence (avant le mois de mars).

La CRII-RAD a besoin de 3000 adhérents pour pouvoir continuer à exister, adhérez et faites adhérer autour de vous :

Adhésion de base : 150 F, (80 F pour les personnes en difficulté)

Adhésion de soutien : 200, 300, 500, 1000 F ou plus...

Un Bulletin d'information des adhérents vous sera adressé chaque mois.

Pour tout don de 100 F minimum en plus de la cotisation de base un reçu fiscal vous sera délivré.

CRII-RAD « Le Cime » 471, avenue Victor Hugo 26000 VALENCE

Le texte reproduit ci-dessous prend également position sur la gestion des déchets nucléaires et les opérations suspectes qui se préparent.

## LE NUCLÉAIRE ET SES DÉCHETS

position prise par le GSIEN, lors de son Assemblée Générale le 18/1/92.

Les citoyens français s'inquiètent, à juste titre, d'entendre seulement parler maintenant du stockage des déchets résultant du cycle du nucléaire :

- résidus miniers,
- déchets des centrales,
- déchets militaires.

Or le parc des centrales s'est considérablement accru en 10 ans, passant d'une dizaine à une soixantaine de réacteurs, la quantité de déchets dont on nous parle est donc faible devant ce qui nous attend.

En particulier le démantèlement inéluctable des réacteurs en fin de vie posera le problème du recyclage de matériaux faiblement actifs, comme les aciers par exemple, dans les produits de consommation courante (casserolles, voitures...).

Ces problèmes n'ont pas été pris en compte lors du lancement du programme électronucléaire français. Il est donc illusoire de faire croire que l'on va trouver des solutions satisfaisantes à la fin du cycle sans les intégrer dans une nouvelle approche du programme énergétique.

Il est urgent que nous redemandions avec force que soit reprise par le parlement et le gouvernement une analyse globale des besoins des français et une recherche d'un programme qui assure un développement harmonieux du pays.

En particulier le dossier nucléaire doit être traité sous cet aspect et être examiné en tenant compte de ce qu'on a appris

- sur la révision en hausse des effets biologiques des faibles doses de rayonnement,
- sur les possibilités d'accidents graves dans les réacteurs,
- sur le vieillissement prématuré des aciers mettant en

cause la sûreté des installations,

- sur l'échec notoire de la filière à neutron rapide,
- sur le fait que les rejets de produits radioactifs, même en fonctionnement normal, sont incontournables,
- sur l'impossibilité d'éviter et de se débarrasser des déchets,
- sur le fait que les premiers contrats de retraitement des combustibles étrangers ne prévoyaient pas le retour des déchets,
- sur les coûts réels de la filière nucléaire et il reste encore de nombreux points d'ombre.

Les populations doivent être consultées, pouvoir intervenir aussi bien sur le programme énergétique que sur les conditions de réalisation de ses composantes.

Pour le nucléaire elles doivent, aussi, être consultées sur la manière dont serait géré un accident grave type Tchernobyl ce qui implique leur participation à la mise en place des plans d'urgence.

Ces conditions sont nécessaires pour que la population puisse se prononcer démocratiquement sur l'acceptabilité ou non à long terme du nucléaire.

Il faut être conscient que l'arrêt du nucléaire limiterait les quantités de déchets, mais que nous devons, de toute façon, gérer les millions de tonnes existantes comme nous devons gérer les stocks de plutonium résultant du déclassement des missiles !!

Pour aider le GSIEN (Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire)

2 rue François Villon 91400 ORSAY

On peut s'abonner à la *Gazette Nucléaire* : 1 an / 120 F.

### Sommaire :

<i>Editorial</i>	<i>page 1</i>	<i>Réunions sur Tchernobyl</i>	<i>p. 6-7</i>
<i>CR de l'Assemblée générale annuelle</i>	<i>p. 2-3</i>	<i>Nouvelles diverses</i>	<i>page 8</i>
<i>L'information EDF le 31 janvier</i>	<i>page 4</i>	<i>La CRII-rad et les déchets</i>	<i>page 9</i>
<i>CLI fantôme, courrier</i>	<i>page 5</i>	<i>Le GSIEN et les déchets</i>	<i>page 10</i>

« La lettre d'information du Comité Stop Nogent-sur-Seine » - Directeur de publication: Guy Fargette - CPPAP n°AS 71349

Abonnement : 1 an / 5 n° : 50 F - Maquette : Stop Nogent - Imprimerie : Célia Copie. -

**COMITÉ STOP NOGENT c/o Nature et Progrès 14, rue des Goncourt 75011 PARIS**

☎ 48 76 32 37, demander Gilles ou Claude. - Adhésion : 50 F/an minimum.

Réunions les 1er et 3ème jeudis du mois à 19 h 30 à l'AEPP 46, rue de Vaugirard PARIS 6ème - M° Luxembourg